

Procès-verbal de la séance du 13 avril 2018

L'an 2018, le 13 avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Jérôme DEPONDT, Maire.

Présents : Jérôme DEPONDT, Maire, Hélène MAISONS, Adjointe au Maire, Albert GIL, Grégory BELLANCOURT, Bernadette GUIMBAULT, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir :

Philippe RAYNAUD a donné pouvoir à Bernadette GUIMBAULT

Julie HANNETON a donné pouvoir à Hélène MAISONS

Ludivine GILBART a donné pouvoir à Grégory BELLANCOURT

Absent excusé :

Franck LEVASSORT

A été nommé secrétaire : Mme Hélène MAISONS

Nombre de membres

➤ Afférents au Conseil municipal : 09

➤ Présents : 05

Date de la convocation : 09/04/2018

Date d'affichage : 09/04/2018

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DEL/2018/011 - Vote des taxes

DEL/2018/012 - Remboursement de la salle des fêtes

Monsieur le Maire s'assure que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20 h 30.

• ***Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2018***

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

• ***Vote des taxes***

Monsieur le Maire explique que les dotations globales de fonctionnement perçues par l'état diminuent d'une année sur l'autre : en 2013 la commune touchait 34 410 € de DGF, en 2017 plus que 7 316 €.

Le bilan réalisé par le trésorier fait ressortir une trésorerie faible, la commune ne dispose pas assez d'autofinancement.

Monsieur le Maire s'inquiète pour les années futures.

Il explique également que l'Agglo du Pays de Dreux a voté une augmentation sur la taxe d'habitation, ce qui va déjà impacter les familles cette année.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux des taxes actuel mais envisage une possible augmentation l'année prochaine en fonctions des dotations de l'Etat.

	<u>Taxe d'habitation</u>	<u>Taxe Foncière (bâti)</u>	<u>Taxe Foncière (non bâti)</u>
<u>Taux</u>	12.73 %	15.38 %	27.05 %

• ***Recours gracieux contre le PLU***

M. Grégory BELLANCOURT rapporte la réunion du vendredi 6 avril avec la SODEM et son représentant. Etaient présents également, Monsieur Jérôme DEPONDT, Mme Hélène MAISONS ainsi que Mme COLIN de l'Agglomération du Pays de Dreux.

M. GUTIERREZ, avocat de M. Christophe MARCHAIS, a expliqué lors de cette réunion que l'objectif de son client était de construire une annexe sur la parcelle à l'arrière du bâtiment existant et que la haie de thuyas qui est classée en EBC ne lui permet pas de relier ses deux parcelles. Monsieur le Maire ainsi que Madame COLIN, leur ont demandé de présenter un projet de construction et de venir le présenter au Conseil Municipal afin d'étudier le déclassement de cette haie (il faut que ce projet présente un intérêt général).

Monsieur le Maire précise que le recours gracieux a été rejeté et que M. MARCHAIS a deux mois à compter du 2 avril pour saisir le tribunal administratif.

Suite à cette réunion, Monsieur le Maire a voulu se rendre compte sur place des contraintes de la Sodem. Il a pu constater que plusieurs thuyas avaient été abattus et qu'une ouverture avait été réalisée sur le hangar sans aucune déclaration préalable de travaux. Monsieur DEPONDT demande au Conseil Municipal si la commune porte plainte ou décide d'une citation directe. Afin de ne pas rompre tout dialogue avec la SODEM, le Conseil Municipal décide de porter plainte et de laisser le procureur de la République instruire le dossier.

• Remboursement exceptionnel de la salle des fêtes

Le conseil municipal,

Compte tenu des circonstances exceptionnelles de l'annulation de la location de la salle des fêtes prévue pour le 25 août,

- décide à l'unanimité le remboursement au locataire, du montant intégralement versé, c'est-à-dire, 140 €.

• Informations diverses

- + Le Conseil Municipal remercie M. Jean-Luc LERAY et M. Albert Gil pour leur don de tuiles qui va permettre de rénover le toit de l'abribus.
- + Monsieur le Maire a eu rendez-vous avec le représentant de la gendarmerie qui lui a indiqué que la criminalité du canton a diminuée en 2017. Il indique également que l'on peut maintenant réaliser une main courante sur le site de la gendarmerie.
- + Suite à l'incendie de l'annexe de l'ancien prieuré, les experts en assurance se sont rendus sur place. Le mur sera reconstruit.
- + Monsieur le Maire propose l'achat de quelques guirlandes de Noël, le Conseil Municipal décide de demander conseil auprès de M. le Gal.
- + Le comité des fêtes est toujours inactif et le Conseil Municipal aimerait que des personnes motivées puissent faire revivre cette association. Un courrier sera envoyé aux habitants.
- + M. LETELLIER, Maire Honoraire veut offrir un vitrail pour l'église. Le Conseil Municipal accepte avec grand plaisir ce cadeau et les remercie vivement.
- + Le relevé des compteurs d'eau se fera dans la semaine du 23 au 28 avril par M. Jérôme DEPONDT, M. Franck LEVASSORT et M. Maxime ROLIN. Le samedi 28 sera consacré aux compteurs se situant à l'intérieur des propriétés.
- + Hélène MAISONS informe le conseil que deux messes sont prévues dans notre église : le samedi 26 mai à 18 heures et le dimanche 21 juillet à 11 heures.

La séance est levée à 23h. Le prochain conseil municipal est prévu le 25 mai 2018.

En mairie, le 16 avril 2018



Jérôme DEPONDT
Le Maire

Hélène MAISONS
Secrétaire de séance

